

PARIS, le 5 mars 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Fin des négociations commerciales 2025 : une pression intenable pour les PME et ETI de l'alimentation**

Alors que les négociations commerciales se sont achevées, le bilan dressé par PactAlim, porte-parole des PME et ETI de l'alimentation est plus qu'inquiétant. Les tendances observées lors des précédents cycles de négociation annuelle se confirment et s'aggravent, menaçant directement la compétitivité des PME et ETI du secteur agroalimentaire.

Dans un troisième et dernier sondage mené par Pact'Alim auprès de ses adhérents, nous relevons que près d'un quart des entreprises (24%) n'ont pas conclu l'ensemble de leurs accords avant la date butoir du 1<sup>er</sup> mars. Nous constatons également une déflation imposée et une absence de prise en compte des coûts de production.

En effet, malgré des demandes de hausse moyenne des tarifs fournisseurs de 3%, les entreprises ont fait face à une pression inédite sur leurs prix : 48% des entreprises subissent une déflation sur leur prix, et celles qui parviennent à obtenir des hausses ne couvrent pas l'augmentation de leurs coûts de production.

Dans 59% des accords conclus, les hausses des matières premières agricoles (MPA) ne sont pas couvertes, contre 42% en 2024, et ce taux grimpe à 80% pour les matières premières industrielles (MPI) (contre 73% en 2024).

Nous observons à nouveau des pratiques de négociation de plus en plus agressives. Les demandes de baisses de prix systématiques restent la norme : 92% des entreprises les ont subies cette année. Les pratiques commerciales observées sont particulièrement inquiétantes :

- Menaces de déréférencement : fréquentes à systématiques dans 81% des cas.
- Exigences d'avantages sans contreparties : présentes dans 72% des cas.
- Pressions pour des alignements tarifaires forcés : observées dans 65% des négociations.

La conséquence de ces constats est une dégradation des plans d'affaires qui menace directement l'équilibre économique des entreprises. Plus de la moitié des entreprises (52%) estiment que l'évolution de leurs plans d'affaires n'est pas en corrélation avec celle des prix négociés (contre 36% en 2024). Dans 23% des cas, ces plans sont même jugés dégradés voire très dégradés.

Face à cette situation critique, nous alertons sur les conséquences que ces négociations commerciales engendrent pour les entreprises alimentaires en France. C'est la raison pour laquelle Pact'Alim appelle de toute urgence à une réforme des lois Egalim afin que des mesures d'ajustements soient prises pour garantir un cadre de négociation équilibré, qui respecte l'esprit des lois Egalim et permette aux entreprises de couvrir leurs coûts de production.

Jérôme Foucault, Président de Pact'Alim, déclare : *« Il est maintenant temps d'aller au-delà du constat et de changer en profondeur la manière dont se passent les négociations : les PME & ETI de l'alimentation, premier débouché de l'amont agricole français, ne doivent plus subir des négociations déséquilibrées qui mettent en péril leur compétitivité, leur capacité d'investissements. Il en va de la souveraineté alimentaire et de la rémunération des producteurs agricoles. Nous attendons des actes concrets pour garantir une application effective des principes d'Egalim et rétablir une relation plus équitable entre fournisseurs et distributeurs. »*

Pact'Alim relance son appel à une parfaite application des contrôles par les services de l'Etat et salue les annonces gouvernementales en ce sens. A la suite des contrôles qui ont été annoncés, Pact'Alim demande qu'un nouveau comité de suivi des négociations commerciale puisse se tenir afin qu'un point de situation global puisse être et partagé.

#### **À propos de Pact'Alim :**

Pact'Alim porte la voix des PME & ETI françaises de l'alimentation.

Les plus de 3 000 PME et ETI représentent 57% du chiffre d'affaires (112 milliards) et 64% de l'emploi (286 000 salariés) de l'industrie alimentaire. Au cœur de l'alimentation quotidienne des Français et premier débouché de l'agriculture et de la pêche, ces entreprises jouent un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et sont les fers de lance des transitions alimentaires et écologiques

[www.pactalim.fr](http://www.pactalim.fr)